

HERVE Conseil communal

# Nouveau règlement pour louer les salles

La location des salles communales est soumise à un nouveau règlement. La réflexion durait depuis plusieurs années.

● Pierre LEJEUNE

Terriblement compliqué, c'est la qualification empruntée par le bourgmestre Pierre-Yves Jeholet pour la réflexion sur le nouveau règlement d'occupation des salles communales qui achevait (presque) un conseil de plus de cinq heures. Face aux nombreuses demandes de location des salles, la majorité HDM a adapté le règlement, une démarche débutée en son temps par Marie-Martine Schyns (cdH). «Vous avez repris 90 % de notre idée», annonçait d'ailleurs le conseiller humaniste Simon-Pierre Baiwir.

Dorénavant, un axe reprenant le type d'événement et le type de salle établit le tarif ad hoc. Si les services patriotiques, les réunions d'ASBL, les troupes de théâtre ou encore les mouvements de jeunesse ne déboursent rien de plus (soit 0,00 €), certains risquent de voir le prix augmenter.

Ainsi, le tarif est majoré de 25 % entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 avril afin de sensibiliser les utilisateurs à la consommation d'énergie et à maximiser les locations en pé-



Les écoles continueront à utiliser gratuitement l'Espace de l'hôtel de ville.

riode estivale («Ça ne marchera pas pour la Saint-Nicolas», plaisantait José Spits). Une distinction entre une location «classique» et une location pour l'organisation d'une soirée ou d'un bal adaptera également le tarif. Enfin, ce même tarif sera revu à la hausse pour les occupants ne résidant pas sur le sol hervien.

L'augmentation de la location des salles entraînera, pour certaines associations, des coûts supplémentaires qui devraient être évalués au bout d'une année par les élus communaux. Notons que la location pour occupation régulière coûte maintenant 2,08 €.

## Chevaux, poules et moutons



Le mouton ne sera pas engagé.

Comme prévu, la majorité a repoussé l'idée du cdH qui proposait de faire appel à des éleveurs de chevaux de trait pour aider les ouvriers communaux dans certains nettoyages (voir notre édition du 18 mai). «Nous n'en avons pas besoin au niveau de nos ser-

vices, c'est non», expliquait l'échevin Marc Drouguet. «C'est un délit de sale gueule ici ? Il y a du travail pénible», rétorquait Victor Beckers, laissant sous-entendre que chaque proposition du cdH était refusée. Et c'est Patrick Donnay qui calma le jeu avec un ton d'humour : «On pourrait revenir avec l'idée des poules pour le compost». José Spits y alla de sa proposition : «A Maastricht, il y a l'idée des moutons pour tondre les accotements». Et Pierre-Yves Jeholet ne se fit pas prier : «Victor, si tu as une idée avec un âne...».

Par ailleurs, la signature à la charte «commune jeunes admis» a également été refusée sous prétexte qu'il n'y aurait pas de plus-value pour la Commune. ■

## VITE DIT

**Pompiers** Les pompiers recevront prochainement 26 vestes et 32 pantalons pour une charge communale de 1893 €. Le même nombre de pièces sera commandé pour les tenues de service (1 805 € de part communale). Pour 825 €, la Commune va aussi commander 39 paires de gants et un crédit spécial de 7 000 € a été débloqué pour réparer l'autopompe 4x4 de 1998. Le véhicule a déjà subi des soucis de transmission par le passé. Enfin, les communes d'Aubel et de Thimister seront invitées à participer au financement des options de la future autopompe.

**Achat** Du béton préparé sera acheté pour 36 366 €. 14 977 € ont été débloqués pour des panneaux de signalisation et 9 674 € pour des fontes de voirie.

**Finance** La Commune remboursera 219 383 € en 20 ans pour les travaux de la rue du Bief (10 969 € pour 2013).

**ALEGRo** L'interconnexion électrique entre la Belgique et l'Allemagne a été approuvée.

**Luminaires** 1 564 € ont été débloqués pour remplacer un candélabre sinistré cour Lemaire, à Battice. 1 179 € serviront à remplacer des lumières LED dérobées rue des Juifs, à Charneux. Des plaintes ont été déposées.

## Herve retrouve six garages rue Jardon

Il y a des découvertes qui font plaisir, comme celle effectuée par Herve en 2012. Éric Jérôme, le président du CPAS (et encore président de Logivesdre pour quelques jours) présente ce point : «Nous avons découvert une convention de 1999 pour la perception de loyer sur six garages rue Jardon. Le Foyer Fléronais a rénové la maison en 1999 et, en 2002, il y a eu une refonte avec la création de Logivesdre qui a reçu les logements de Herve. Mais, pendant des années, les loyers des garages n'ont pas été versés

à la Ville. L'année passée, la Ville a transmis la facture à Logivesdre. Nous sommes tombés sur un accord pour un remboursement sur les cinq dernières années soit 7 714 €. Une nouvelle convention a été établie.»

Cette découverte a été saluée par l'opposition qui attend la découverte d'autres garages. Les débats avec Logivesdre n'ont pas dû être aisés, laissait entendre un conseiller. La position centrale d'Éric Jérôme aura sans doute facilité la conciliation entre Logivesdre et la Ville de Herve... ■

## 17 000 € pour la Croix de Charneux

La Croix de Charneux sera restaurée pour le 18 août (lors de la fête du village). 17 000 € ont été dégagés pour un sablage et une cure de jouvence. 10 000 € de subsides sont à aller chercher et cette réparation apparaissait déjà sur des budgets antérieurs mais n'avait encore jamais été effectuée. Marie-Martine Schyns

(cdH) a apporté six amendements au cahier des charges dont certains ont été approuvés par la majorité dont une visite obligatoire et l'ajout d'un état des lieux. Lors de cette intervention, le bourgmestre a émis le souhait d'obtenir les amendements avant le conseil, «cela devient une habitude, on l'a aussi vu au conseil de police». ■

## L'agent de quartier est méconnu

Les conseillers des 8 communes de la zone de police du Pays de Herve ont participé à une enquête sur la sécurité et la qualité de vie. À Herve, seuls 38 % des conseillers ont répondu. On relève dans cette étude que les problèmes restent les cambriolages, la vitesse et les dépôts clandestins. Il est également à noter que les riverains seraient «un peu d'accord»

pour un plan local de prévention et que l'insécurité est «assez rarement» ressentie. De plus, la connaissance de l'agent de quartier laisse à désirer.

Cette enquête servira à l'élaboration du futur plan zonal de sécurité qui sera débattu d'ici décembre entre le conseil de police et le parquet. Par ailleurs, le dossier des caméras n'est pas enterré mais juste postposé. ■

## La participation citoyenne acclamée

La création d'une CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité) a – enfin – été votée afin d'avoir une vision globale et cohérente sur Herve. 12 personnes composeront la CCATM dont 9 citoyens qui devront remplir une candidature pour septembre. Les candidats doivent résider sur

Herve et répondre à des critères de représentativité. La CCATM émettra un avis au Collège. Tous les partis ont salué cette initiative. «Quand on voit l'intérêt, je me demande pourquoi on nous a attendus», a commenté le bourgmestre. Un appel public sera prochainement lancé. 77 % des communes ont déjà une CCATM. ■

### ZONE BLEUE

#### Moins de places

Les places en zone bleue devant la Belfius posent problème car on peut y stationner le week-end sans être en infraction. Le maieur va contacter le gestionnaire. ■

### ENSEIGNEMENT

#### Chers modules

Les modules de l'école de José coûtent finalement 88 000 €. Un débat a éclaté sur la possibilité de subsides... qui n'auraient de toute façon pas été octroyés. ■

### TRAVAUX

#### Pour l'hiver...

Le chauffage de l'école de Battice sera rénové pour 49 077,60 € et la caserne des pompiers de Battice sera raccordée au gaz pour un montant de 4 235 €. ■

### ADHÉSION

#### Le cdH s'abstient

L'adhésion à Panathlon (voir l'édition du 17 mai) a été approuvée malgré l'abstention du cdH qui redoute des coûts supplémentaires aux 250 € prévus. ■

### DÉMISSION

#### Pas un mot...

La semaine dernière, Nicole Roumans (PS) s'interrogeait sur deux démissions d'employés communaux. Elle n'en a pas évoqué un seul mot lors du conseil. ■